

Coup de pouce à vélo prolongé : profitez-en !

Mis en place au printemps 2020 en sortie du confinement#1, le coup de pouce Vélo porté par le programme ALVÉOLE et financé par l'État avait vocation à remettre les Français en selle.

L'objectif du gouvernement : encourager la pratique du vélo au quotidien.

Belle réussite avec plus d'1 million de réparations enregistrées en 7 mois!

Dispositif prolongé !

Lorsqu'il a été mis en place en mai, l'objectif du Coup de Pouce Vélo était de remettre en état 300 000 vélos. Avec plus d'1 million de réparations, l'opération est plus que concluante. Les professionnels ont dû mettre des bouchées doubles pour répondre à la très forte demande des usagers.

Devant ce succès, la ministre de la Transition Écologique, Barbara Pompili, a annoncé la prolongation du dispositif jusqu'au 31 mars 2021!

Le Coup de Pouce Vélo, Kesako?

Inscrit dans le programme ALVÉOLE, il se décline en 3 axes

⇒ Coup de Pouce Réparation : prise en charge à concurrence de 50€ pour la remise en état d'un vélo auprès d'un réparateur référencé sur la plateforme.

⇒ Coup de Pouce Remise en Selle: prise en charge d'une séance d'accompagnement à l'usage du vélo (prise en main, circulation en ville, itinéraire adapté, etc...) au sein du réseau des vélo-écoles référencés.

Sur le territoire, cette remise en selle est possible avec **Gwladys Théaud**, éducatrice mobilité vélo en Bretagne et plus particulièrement dans le Morbihan, elle habite à Ploërmel.06 28 32 22 90 – contact@avelo.bzh

⇒ Coup de Pouce Stationnement temporaire : prise en charge de 60% des coûts d'installation de places de stationnement temporaire vélo pour les collectivités, les pôles d'échanges multimodaux, les établissements d'enseignement, les bailleurs sociaux et les résidences étudiantes.